



**MAISONS**  
DU MONDE

# Assemblée Générale Annuelle

29 juin 2023

# Mot de Bienvenue



**Françoise GRI**

**Présidente du Conseil d'administration**

# Formalités d'ouverture de l'Assemblée Générale



## Constitution du Bureau

### Présidente

**Françoise GRI**  
Présidente du Conseil  
d'administration

### Secrétaire de l'Assemblée

**Sébastien PERIES**  
Directeur Juridique  
Maisons du Monde



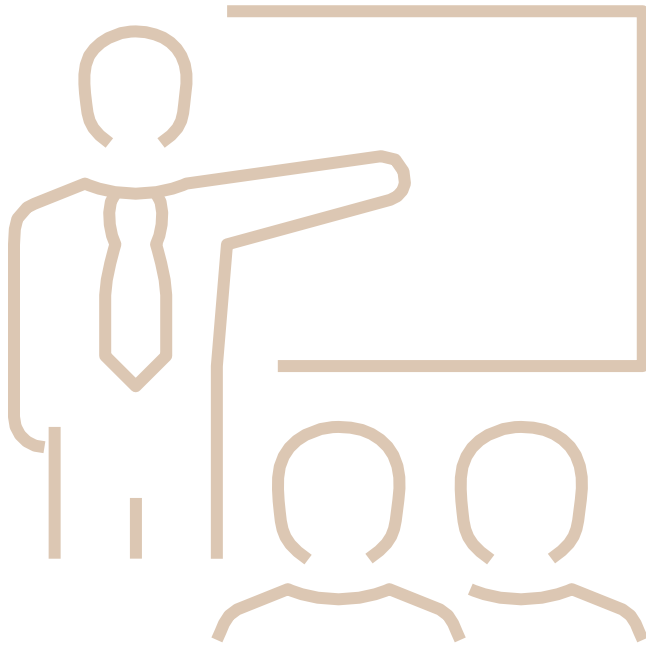
### 1<sup>er</sup> scrutateur

**Teleios Capital Partners**  
Représenté par  
Adam EPSTEIN

### 2<sup>ème</sup> scrutateur

**Majorelle Investments**  
Représenté par  
Gabriel NAOURI

## Présentation des Commissaires aux comptes



**KPMG S.A**  
Représenté par  
Vincent BROYE

**Deloitte & Associés**  
Représenté par  
Jérôme QUERO

## Rappel du calendrier de l'Assemblée Générale Mixte

**27 avril 2023**

Dépôt auprès de l'AMF du **Document d'Enregistrement Universel 2022** (rapport financier annuel)

**7 juin 2023**

Publication de l'**avis de convocation valant avis rectificatif de l'avis de réunion** au BALO et JAL

Mise en ligne des **documents préparatoires** à l'Assemblée sur le site Internet de la Société

Publication de l'**avis préalable de réunion** au BALO

**22 mai 2023**

Convocation des **actionnaires inscrits au nominatif** (pur ou administré)

Convocation des **Commissaires aux comptes**

**12 juin 2023**

# Constatation de la régularité de l'Assemblée Générale et dépôt des pièces



## Constatation

de la régularité de l'Assemblée Générale  
Quorum provisoire

## Dépôt

des pièces sur le bureau de  
l'Assemblée Générale

# Agenda



01

**Rapport d'activité  
2022**

02

**Point activité  
2023**

03

**Point Gouvernance  
et Rémunération**

04

**Rapports des  
Commissaires aux  
Comptes**

05

**Questions et Réponses**

06

**Vote des résolutions**



# Rapport d'activité 2022

01



# Faits marquants 2022



**François-Melchior de POLIGNAC**

Directeur Général

# Construire sur des fondamentaux solides

Un modèle unique pour renouer avec une croissance rentable

## Une marque forte orientée clients

Créativité



Inspiration



Engagement

## Un modèle d'affaires unique

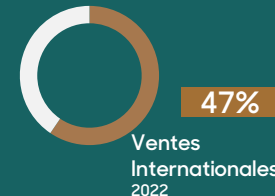
Plateforme  
omnicanal



B2B



Empreinte  
pan-Européenne



Leadership  
développement  
durable



## Un modèle financier résilient et équilibré

Profile de marge brute parmi les plus élevé du secteur

Allocation disciplinée des ressources durant les crises (Covid, inflation...)

Bilan équilibré

"Inspirer à chacun l'envie de s'ouvrir au monde pour créer ensemble des lieux de vie uniques, chaleureux et durables."

## Faits marquants 2022

Solide exécution des priorités commerciales dans un contexte de marché peu favorable

### Principales réalisations

#### Stratégie

- Déploiement de la *marketplace* à l'international
- Ouverture d'un deuxième centre de distribution
- Lancement du mouvement de marque RSE : "Good is Beautiful"

#### Opérations

- Poursuite du développement de la marque
- Renforcement du digital
- Accélération du B2B
- Amélioration de l'organisation des ventes et des opérations

#### Performances financières

- Suivi rigoureux de la marge brute
- Pilotage strict des coûts et du cash
- Nouvelles initiatives d'adaptation des coûts de structure pour préserver la marge

### Environnement macro-économique



Arbitrage défavorable sur les dépenses discrétionnaires



Inflation « exceptionnelle »



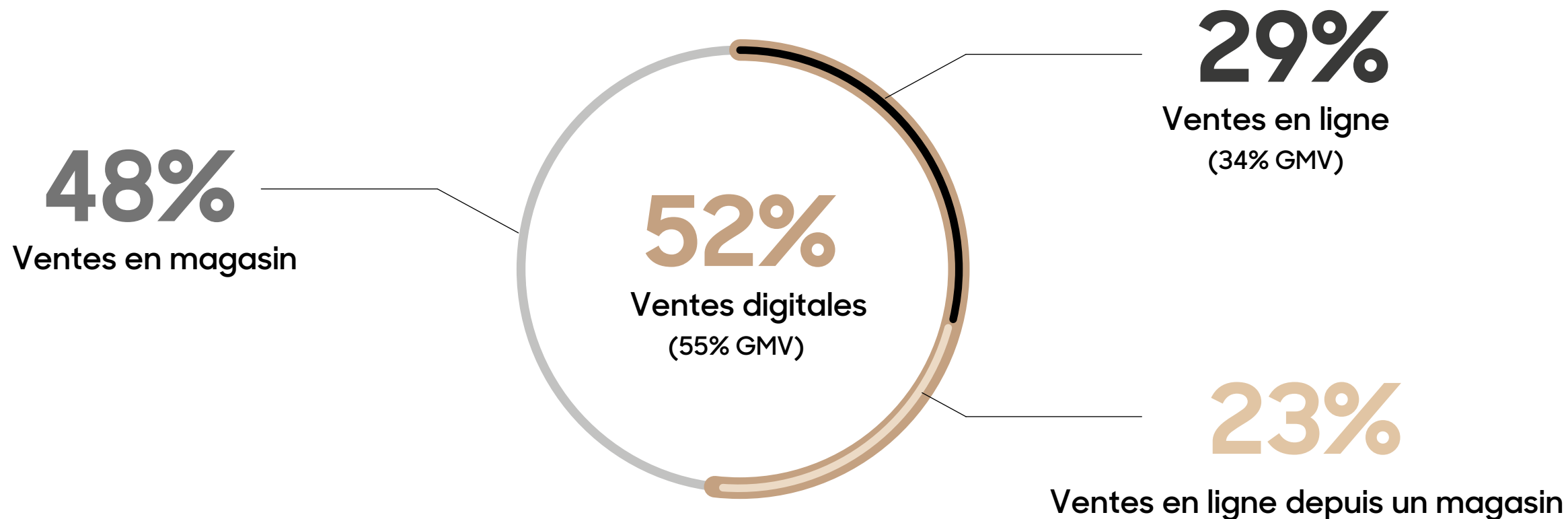
Coûts de fret record



Dégradation forte du taux de change EUR/USD

## Principaux développements commerciaux

Un modèle omnicanal unique porté par le digital



### CLIENTS

#### CLIENTS ACTIFS

7,2 millions -4% vs 2021, +4% vs 2019

#### CLIENTS OMNISCANAL

-2% vs 2021, +50% vs 2019

# Notre feuille de route ESG

Une année de progrès dans le déploiement du mouvement de marque  
'Good is beautiful'

## Réalisations 2022 sur nos 5 axes



<p><b>1</b> Proposer une offre tendance et responsable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30% de notre offre intègre la sélection 'Good is beautiful' (vs 20% en 2021)</li> </ul>
<p><b>2</b> Agir avec des associations de terrain pour préserver l'environnement et aider ceux qui en ont besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,3 M€ alloués à MdM Foundation (subventions MdM+dons clients) pour préserver les arbres et les forêts</li> <li>29 nouveaux lieux réaménagés en partenariat avec des organisations à but non lucratif</li> </ul>
<p><b>3</b> Favoriser l'égalité des chances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>91% index égalité F/H (vs 82% en 2021)</li> <li>50% de femmes dans le top management</li> <li>x2 nb d'apprentis vs 2021</li> <li>x2 nb de personnes en situation de handicap vs 2021</li> </ul>
<p><b>4</b> Proposer un cycle de vie circulaire, social et solidaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 25 000 meubles réparés ou reconditionnés dans notre atelier dédié (+42% vs 2021)</li> </ul>
<p><b>5</b> Transformer nos métiers pour réduire notre empreinte environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-20% de réduction de l'intensité carbone*</li> <li>-8% de réduction de l'empreinte carbone*</li> <li>Contribution à la <b>neutralité Carbone scopes 1 &amp; 2</b> par le financement d'unités de carbone vérifiées (UCV)</li> </ul>

## Renforcement de la gouvernance ESG

- Versement d'une indemnité exceptionnelle en soutien au pouvoir d'achat : 800€ par employé\*\* dans les sièges et les magasins en Europe
- Intégration de critères ESG dans les rémunérations variables court-terme et long-terme
- Création d'un Comité RSE au niveau du Conseil d'administration pour superviser l'exécution de notre feuille de route ESG

## Reconnaissance des agences de notation extra-financière



A



B : Climat

B : Forêt



12 : risque faible

Classement Retail :

Top 5%

Entreprise la mieux notée sur son secteur

\* vs 2018

\*\* Montant moyen cumulé sur l'année

## Principaux indicateurs financiers 2022

Performance financière en ligne avec les objectifs annuels révisés

### Objectifs 2022 révisés

### Performance 2022

**Ventes**

Décroissance moyenne à un chiffre  
(*mid-single digit negative*)

-5,1%  
(GMV -1,2%)

**Marge d'EBIT**

5% ou au-dessus

5,5%

**Flux de trésorerie disponible**

Entre 10M€ et 30M€

32 M€

**Bénéfice par action (BPA) : 0,80€**

**Dividende proposé à l'AG : 0,30€**

**Taux de distribution : 37%**

# Situation financière 2022



**Régis MASSUYEAU**

Directeur Financier

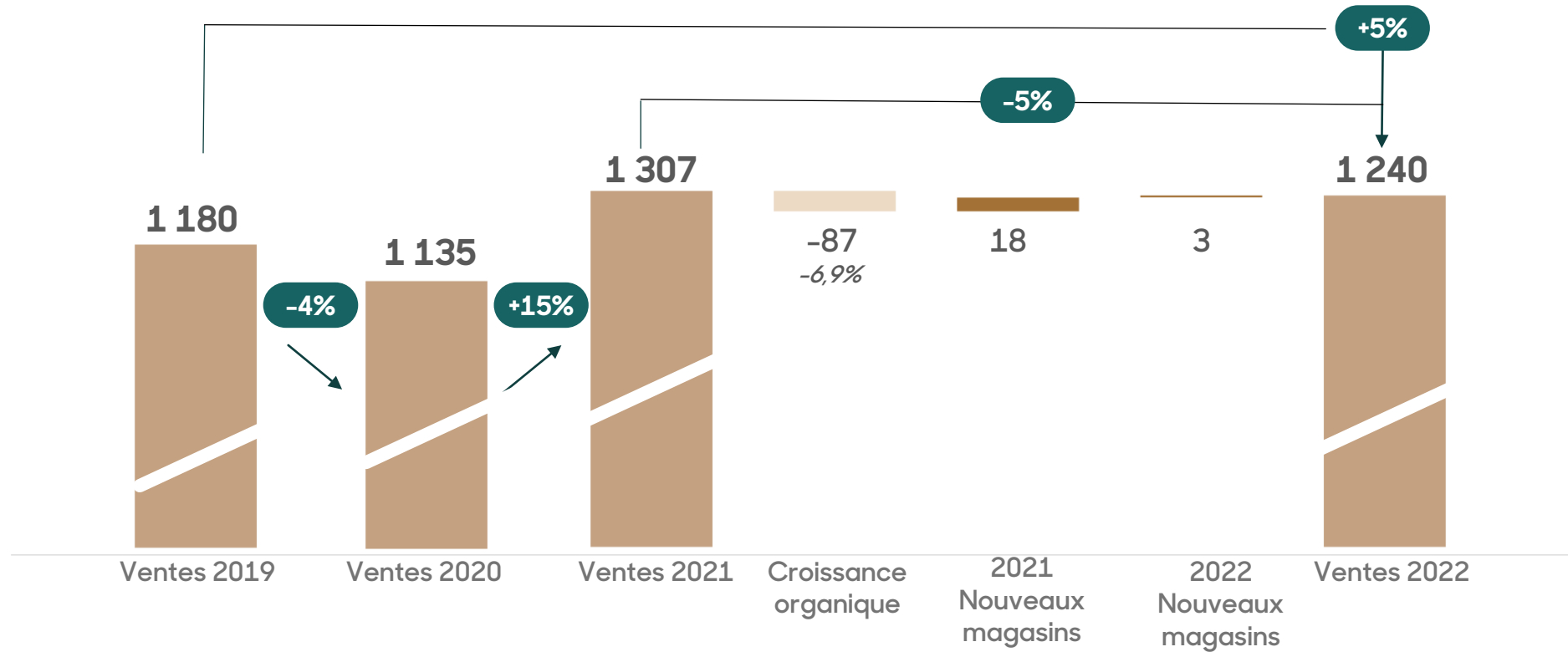


# Ventes 2022

Au-dessus du niveau pré-pandémique malgré un contexte de consommation défavorable

## EVOLUTION ANNUELLE DES VENTES

(En M€)

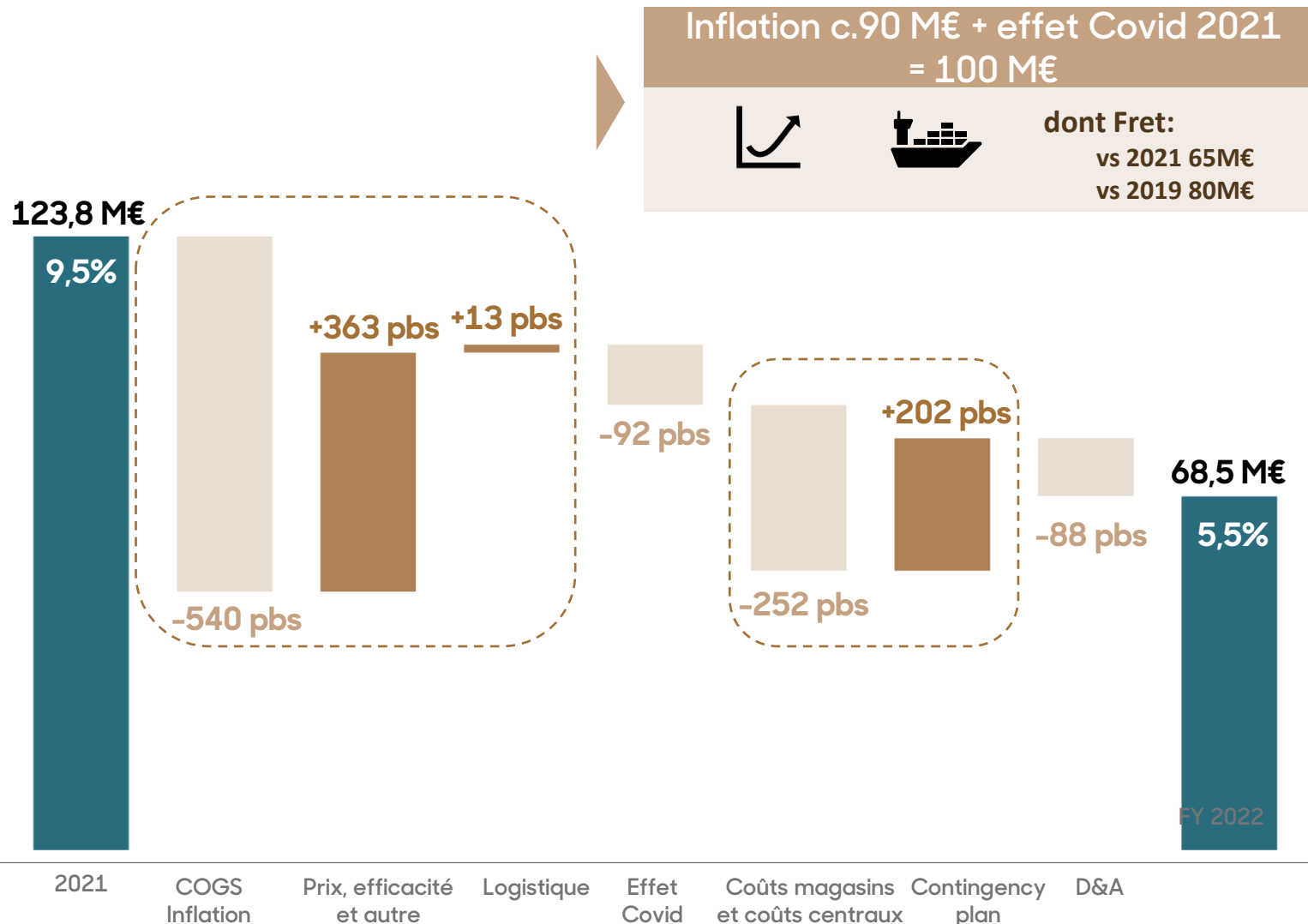


Note: Ventes hors Modani



# EBIT 2022

Un plan d'action volontariste pour protéger la croissance et la marge brute dans un contexte d'inflation sans précédent



## Resilience de la marge brute à 64,7%

- Hausse record des coûts du fret et du prix des matières premières, en partie compensée par des négociations efficaces avec les transitaires et les fournisseurs
- Efficacité de la stratégie de prix sélective
- Mix produit favorable grâce à la décoration

## Logistique

- Efficacité opérationnelle forte dans le transport et mix canal favorable
- Mise en place d'un modèle logistique partiellement externalisé pour augmenter la flexibilité

## Frais généraux et administratifs

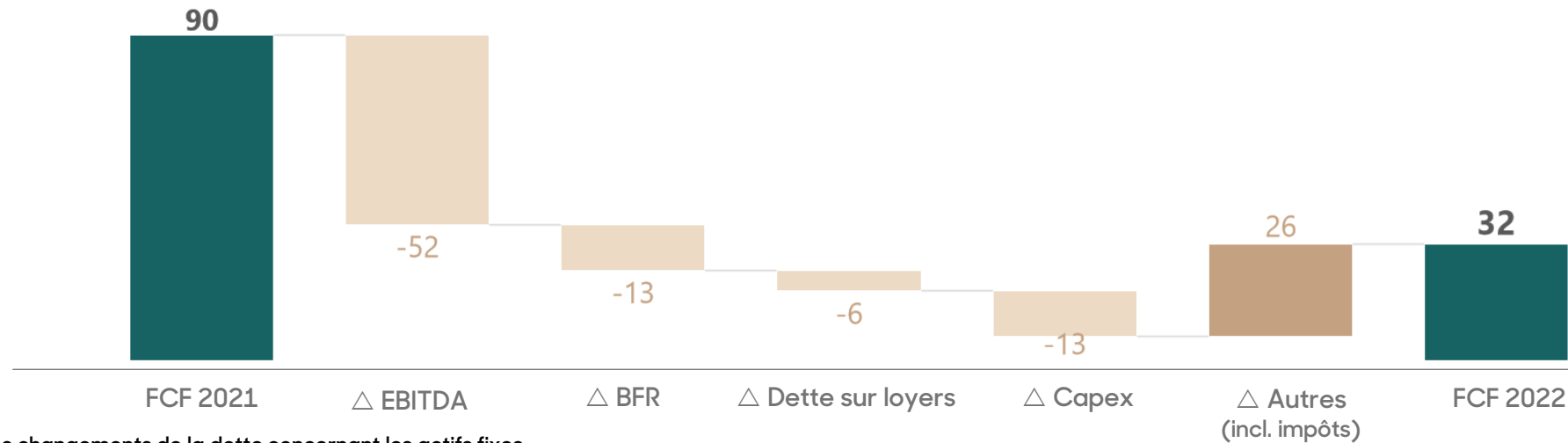
- Coûts stables avec > 25M€ d'économie pour compenser notamment l'inflation sur l'énergie (5M€) et l'annulation des subventions exceptionnelles liées à la Covid-19 de 2021 (12 M€)
- Réallocation des investissements marketing pour soutenir le développement en ligne et la *marketplace*
- Effet négatif du levier opérationnel compte tenu de la baisse des ventes

## Flux de trésorerie disponible (Free Cash Flow)

Supérieur aux objectifs grâce à un pilotage strict des investissements dans un contexte de remise à niveau des stocks

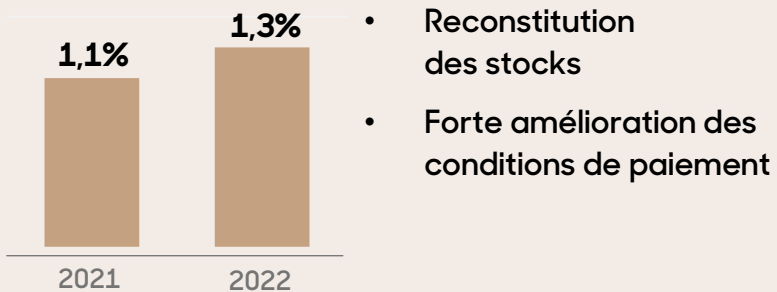
### EVOLUTION DU FREE CASH FLOW (FCF)

(En M€)

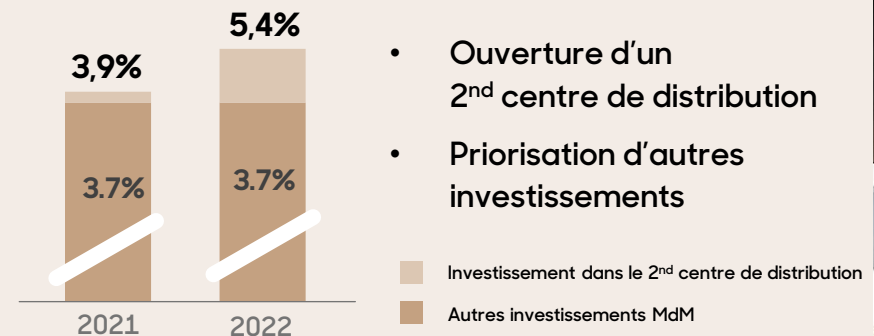


\* La variation des Capex inclut les changements de la dette concernant les actifs fixes

#### Besoin en fonds de roulement / Ventes totales (%)



#### Investissements (Capex) / Total des ventes (%)

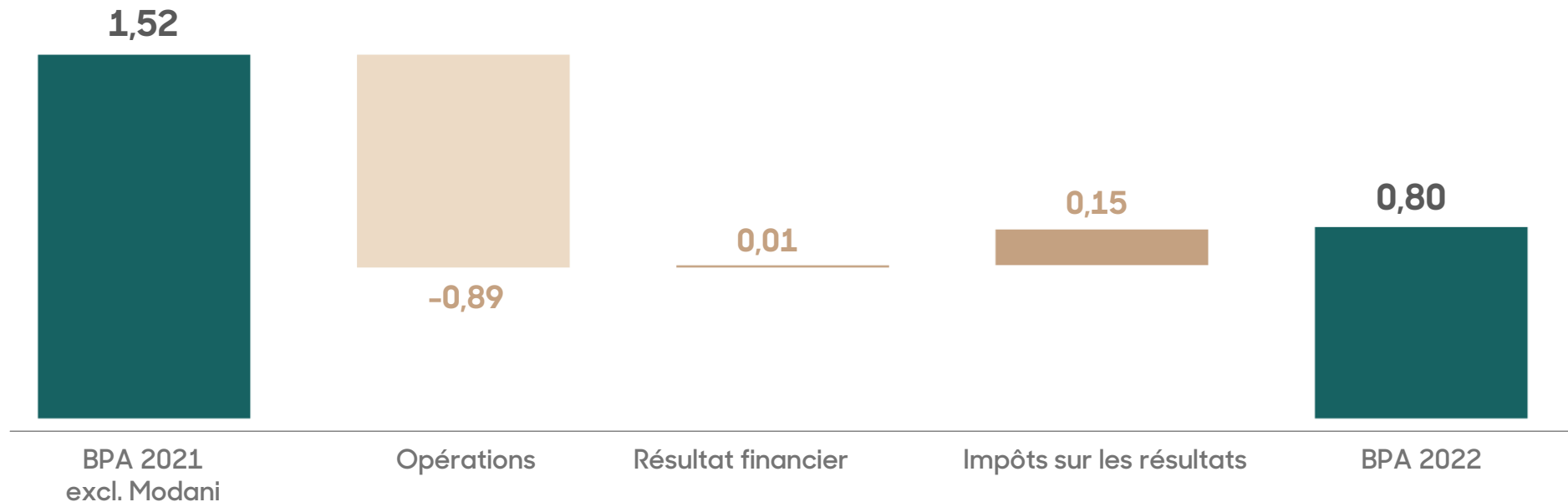


## Situation financière 2022

Bénéfice par action (BPA) de 0,80 €

### EVOLUTION DU BPA

(En €)



### Dividende proposé à l'AG

**0,30 €**, représentant  
**37% de taux de distribution**

### Programmes de rachat d'actions

- #1 - Lancé en novembre 2021
- Finalisé fin mars 2022
  - Annulation de 1,9 million d'actions le 29 juillet 2022

- #2 - Lancé en juillet 2022
- Finalisé fin juin 2023
  - Annulation de 2,3 millions d'actions le 10 mars 2023

# Point activité 2023

02





**François-Melchior de POLIGNAC**

Directeur Général

## 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Faible début d'année reflétant une base de comparaison élevée et un environnement difficile



VENTES  
GROUPE

274 M€

- 12,5% vs 2022

GMV  
GROUPE

307 M€

- 6,7% vs 2022

*Incl. Marketplace*

42 M€\*

X2 vs 2022

*\* En ligne et en magasin*



Amélioration séquentielle  
attendue  
tout au long de l'année

3C

Lancement d'un plan de  
relance "3C centré sur les  
Clients, les Coûts & le Cash

Environnement  
macro-économique



Inflation  
continue



Confiance des consommateurs  
dégradée

# Plan de relance 3C immédiat à l'échelle de l'entreprise

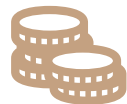
Améliorer les performances 2023 pour rétablir les conditions d'une croissance rentable



Clients



Coûts



Cash







# Point Gouvernance



**Françoise GRI**

**Présidente du Conseil d'administration**

# Votre Conseil d'administration et ses Comités

## En 2022

<p><b>Conseil d'administration</b></p> <p>10 membres</p> <p>60 % indépendant</p> <p>8 réunions</p> <p>Taux d'assiduité 99 %</p>	<p><b>Comité d'audit</b></p> <p>3 membres      100 % indépendant      5 réunions</p> <p>Taux d'assiduité 100 %</p>		
	<p><b>Comité des nominations et des rémunérations</b></p> <p>4 membres      75 % indépendant      10 réunions</p> <p>Taux d'assiduité 94 %</p>		
	<p><b>Comité RSE</b> (créé en juillet 2022)</p> <p>4 membres      75 % indépendant      3 réunions</p> <p>Taux d'assiduité 100 %</p>		

# Une gouvernance qui évolue

Un conseil d'administration indépendant, diversifié et engagé

## ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



**Françoise Gri**  
Présidente  
du Conseil  
d'administration



**Cécile Cloarec**



**Laure Hauseux**



**Victor Herrero**



**Alexandra Palt**



**Michel-Alain Proch**  
Vice-Président  
du Conseil  
d'administration

## AUTRES ADMINISTRATEURS



**François-Melchior  
de Polignac**  
Directeur Général



**Adam Epstein**



**Gabriel Naouri**

**TELEIOS**



**Teleios Capital Partners**  
**Sylvie Colin**  
Représentante permanente

**MAJORELLE INVESTMENTS**

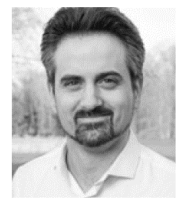


**Majorelle Investments**  
**Anouck Duranteau-Loeper**  
Représentante permanente


## ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS




**Samira Mouaddine**



**Gregory Crozzolo**

 Renouvellement de mandat  
proposé à l'AGM du 29 juin 2023

 Nouvelle nomination  
proposée à l'AGM du 29 juin 2023

# Point Rémunération



**Cécile Cloarec**  
Présidente du Comité des  
Nominations et des rémunérations

# Politique de rémunération du Directeur Général

## Une politique de rémunération en ligne avec celle de la précédente Directrice Générale

### Rémunération fixe annuelle

Une rémunération fixée à 500 000 euros bruts annuel.

### Rémunération variable annuelle

Une rémunération variable annuelle de 0 % à 125 % de la rémunération fixe brute annuelle.

Les critères de performance restent similaires à ceux fixés lors des précédentes politiques de rémunération, à savoir:

- Un critère de Ventes (30%)
- Un critère d'EBIT (25%)
- Un critère de Free Cash-Flow (30%)
- Un critère RSE - subdivisé en un critère climat et un critère social (15%)

## Intéressement moyen-long terme : attribution de 240 000 d'actions de performance réparties sur 3 ans (soit à titre indicatif environ 150% du salaire brut / an en moyenne sur la période)

2024 : 140 000 Actions

2025 : 50 000 Actions

2026 : 50 000 Actions

### Un accent mis sur 2024

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de relance de la performance commerciale et financière du Groupe (3C), proposition d'attribuer en 2024, en plus des 50 000 actions de performance prévues chaque année sur 3 ans, une attribution supplémentaire de 90 000 actions.

Objectif: Lier fortement la rémunération à long terme du Directeur Général à ce plan de relance

Attribution sous conditions de performance et sous condition de présence sur une période de 3 ans

# Rapports des Commissaires aux Comptes

04



# Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

## RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

*(paragraphe 6.2 du Document  
d'Enregistrement Universel)*

\*

\* \*

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

*(paragraphe 6.4 du Document  
d'Enregistrement Universel)*

### → OPINIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNUELS

- Certifications sans réserve

### → POINTS CLÉS DE L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

- Evaluation des actifs incorporels y compris ceux à durée de vie indéfinie (goodwill et marques) et actifs sous-jacents

### → POINTS CLÉS DE L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

- Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

### → VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

- Pas d'observation



# Rapport spécial sur les conventions réglementées et autres rapports

## RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(paragraphe 4.3.2 du Document  
d'Enregistrement Universel)

\*

\* \*

## AUTRES RAPPORTS

### → CONVENTION AUTORISÉE ET CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

- Accord de gouvernance entre la Société et Majorelle Investments
- Accord de gouvernance entre la Société et Teleios Capital Partners LLC
- Convention de mécénat entre la Société et Maisons du Monde Foundation

### → CONVENTION APPROUVÉE AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

- Convention de mécénat entre la Société et Maisons du Monde Foundation

### → 24<sup>ÈME</sup> ET 25<sup>ÈME</sup> RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR DES OPÉRATIONS TOUCHANT AU CAPITAL SOCIAL DE VOTRE SOCIÉTÉ

- Pas de commentaire particulier

# Questions & Réponses

05



## Questions écrites reçues de la part des actionnaires

### Questions écrites

- 1 question écrite reçue

## Questions des actionnaires présents à l'Assemblée générale

**La parole est à vous**

# Vote des résolutions



06

# Présentation et vote des résolutions



**Sébastien PERIES**

Directeur Juridique

Secrétaire Général de l'Assemblée

## Assemblée générale ordinaire

### 1<sup>ère</sup> Résolution :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

## Assemblée générale ordinaire

**2<sup>e</sup> Résolution :**

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022**



## Assemblée générale ordinaire

### 3<sup>e</sup> Résolution :

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>15 155 680,73 euros</b>
<b>Dotation à la réserve légale</b>	<b>757 784,04 euros</b>
<b>Report à nouveau antérieur</b>	<b>44 756 899,00 euros</b>
<b>MONTANT TOTAL DISTRIBUABLE</b>	<b>59 154 795,69 euros</b>
<b>Affectation au versement d'un dividende aux actionnaires de 0,30 euro par action</b>	<b>12 169 460,10 euros</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>46 985 335,59 euros</b>
<b>MONTANT TOTAL AFFECTE</b>	<b>59 154 795,69 euros</b>

## Assemblée générale ordinaire

### 4<sup>e</sup> Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec  
MAISONS DU MONDE FOUNDATION

## Assemblée générale ordinaire

### 5<sup>e</sup> Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec MAJORELLE INVESTMENTS

## Assemblée générale ordinaire

### 6<sup>e</sup> Résolution :

Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclue avec TELEIOS CAPITAL PARTNERS

## Assemblée générale ordinaire

### 7<sup>e</sup> Résolution :

### Renouvellement du mandat de Laure HAUSEUX en qualité d'administratrice

- **Renouvellement en qualité d'administratrice indépendante**
- **Durée du mandat : 4 ans**

## Assemblée générale ordinaire

### 8<sup>e</sup> Résolution :

### Renouvellement du mandat de Victor HERRERO en qualité d'administrateur

- **Renouvellement en qualité d'administrateur indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

## Assemblée générale ordinaire

### 9<sup>e</sup> Résolution :

Ratification de la cooptation de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice

**Ratification de la nomination provisoire intervenue lors du Conseil d'administration du 30 mai 2023.**

## Assemblée générale ordinaire

### 10<sup>e</sup> Résolution :

### Nomination de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice

- **Nomination en qualité d'administratrice indépendante**
- **Durée du mandat : 4 ans**



## Assemblée générale ordinaire

### 11<sup>e</sup> Résolution :

**Nomination de François-Melchior de POLIGNAC en qualité de nouvel administrateur**

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

## Assemblée générale ordinaire

### 12<sup>e</sup> Résolution :

Nomination de MAJORELLE INVESTMENTS S.A. R.L. en qualité de nouvel administrateur

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

## Assemblée générale ordinaire

### 13<sup>e</sup> Résolution :

### Nomination de Adam EPSTEIN en qualité de nouvel administrateur

- **Nomination en qualité d'administrateur non-indépendant**
- **Durée du mandat : 4 ans**

## Assemblée générale ordinaire

### 14<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

**Approbation des informations relatives à la rémunération versée à l'ensemble des mandataires sociaux en 2022.**

## Assemblée générale ordinaire

### **15<sup>e</sup> Résolution :**

**Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Julie WALBAUM, Directrice générale**

**Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Julie WALBAUM.**

## Assemblée générale ordinaire

### 16<sup>e</sup> Résolution :

Approbation des éléments versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Thierry FALQUE-PIERROTIN, Président du Conseil d'Administration

**Vote sur les éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2022 à Thierry FALQUE-PIERROTIN.**

## Assemblée générale ordinaire

### 17<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration

**Vote sur la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.**

## Assemblée générale ordinaire

### 18<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de Julie WALBAUM, Directrice générale du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 2023

**Vote sur la politique de rémunération applicable à Julie WALBAUM au titre de son mandat de Directrice générale du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 2023.**



## Assemblée générale ordinaire

### 19<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de François-Melchior de POLIGNAC,  
Directeur général à compter du 15 mars 2023

**Vote sur la politique de rémunération applicable à François-Melchior de POLIGNAC au titre de son mandat de Directeur général à compter du 15 mars 2023.**

## Assemblée générale ordinaire

### 20<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération de François-Melchior de POLIGNAC,  
Directeur général délégué du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 2023

**Vote sur la politique de rémunération applicable à François-Melchior de POLIGNAC au titre de son mandat de Directeur général délégué du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 2023.**

## Assemblée générale ordinaire

### 21<sup>e</sup> Résolution :

Approbation du montant annuel global à allouer aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023

**Fixation à 800 000 euros du montant maximum de la somme à allouer aux membres du Conseil d'administration.**

## Assemblée générale ordinaire

### 22<sup>e</sup> Résolution :

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

**Vote sur les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs.**

## Assemblée générale ordinaire

### 23<sup>e</sup> Résolution :

**Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'achat d'actions de la Société**

- **Autorisation du programme de rachat d'actions propres**
- **Fixation du prix maximal de rachat de l'action à 25 euros**
- **Plafond de détention : 10% du capital social**
- **Durée de validité : 18 mois**
- **Suspension en cas d'OPA**

## Assemblée générale extraordinaire

### 24<sup>e</sup> Résolution :

**Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la Société par suite de rachat de ses propres titres**

- **Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues, dans la limite de 10% dans le cadre du programme de rachat d'actions propres**
- **Durée : 18 mois**

## Assemblée générale extraordinaire

### 25<sup>e</sup> Résolution :

**Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions, sous conditions de performance, au profit des salariés et des mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés qui lui sont liées**

- **Autorisation d'un nouveau plan d'une durée de 38 mois sous condition de performance portant sur 3,5 % du capital social**
- **Sous-plafond d'attribution au mandataire social : 0,6 %**
- **Période d'acquisition : 3 ans**
- **Bénéficiaires : salariés et/ou mandataires sociaux éligibles**

## Assemblée générale ordinaire

### **26<sup>e</sup> Résolution : Pouvoirs pour effectuer les formalités**

**Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du procès-verbal de l'Assemblée afin d'effectuer toutes formalités.**



# Clôture de l'Assemblée Générale

07

